

Sommet de l'EAC : le libre-échange en débat

Deutsche Welle, 08.09.2016 "Un peuple, une destinée": c'est le thème officiel de ce sommet des chefs d'État de l'EAC au sommaire duquel on trouve, entre autres, l'examen de l'accord de partenariat économique EAC-UE. C'est le dernier que le Conseil de l'Europe a autorisé la signature de cet accord de partenariat économique avec le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Mais selon nos informations, la Tanzanie et le Burundi auraient décidé de ne pas signer ledit accord.

Que se passera-t-il si le Burundi par exemple, qui est sous le coup de sanctions ciblées de l'Union européenne accepte de conclure cet APE? Pour Marie Arena, députée socialiste belge, "il n'y a aucune conséquence, comme ces pays sont des PMA - les pays les moins avancés". Ce statut leur permet d'avoir "la garantie des accès au marché européen", en vertu de la législation de l'OMC, "et ce de manière inconditionnelle: ils peuvent tout exporter, sans quotas et sans taxes, sauf les armes", explique Marie Arena. Qui conclut, que le Burundi ne fait donc aucune pression sur l'UE en refusant sa signature. Les sanctions resteront. L'exception kenyane Mais pour Marie Arena, l'EAC aurait par contre avantage à ce que le Kenya signe cet accord de partenariat avec l'UE: "Si le Kenya, seul, le fait, il n'est pas nécessaire que les autres le fassent" - Marie Arena le recommande. Contrairement à la Tanzanie, le Rwanda ou le Burundi, le Kenya a le statut de pays en développement. L'OMC, depuis 1995 déjà a demandé à ce que ces pays-là changent leurs relations commerciales vis-à-vis de l'UE, pour aller vers des partenariats économiques. Les négociations se sont ouvertes, mais le Kenya, réticent à s'engager dans un accord bilatéral, a entraîné la région dans le processus. Et la Commission européenne s'est déjà engagée à maintenir les avantages du Kenya vis-à-vis de l'UE, d'où son intérêt à procéder à la signature. La question burundaise Autre thème récurrent des sommets de l'EAC, la crise burundaise. Il en est aussi question lors des débats autour des partenariats EAC - UE, puisque déjà, certains parlementaires européens se sont montrés hostiles à la conclusion d'un accord commercial avec certains pays de la communauté d'Afrique de l'Est. l'occurrence, le Burundi. Car Bujumbura fait l'objet de sanctions européennes, suite à la réélection tré contestée du président Nkurunziza et aux multiples violations des droits de l'homme par le pouvoir.